

Les indicateurs de l'égalité, suivant les orientations  
de la politique gouvernementale pour l'égalité

entre les femmes et les hommes

# Les indicateurs de l'égalité, suivant les orientations de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Date de parution : 2011-07-14

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

Ce document a été produit lors de la parution, en janvier 2011, de l'avis du Conseil du statut de la femme intitulé *Intégrer les femmes aux grands choix économiques, sociaux et environnementaux – Les défis du 2<sup>e</sup> plan d'action de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

## **Coordination de la recherche et de la rédaction**

Marie-Andrée Allard

## **Recherche et rédaction**

Nathalie Roy

## **Révision linguistique**

Francine Bérubé

## **Coordination de l'édition**

Sébastien Boulanger

Nathalie Savard

## **Conception graphique et mise en page**

Guylaine Grenier

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).

## **Éditeur**

Conseil du statut de la femme

Direction des communications

800, place D'Youville, 3<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : 418 643-8926

Internet : [www.placealegalite.gouv.qc.ca](http://www.placealegalite.gouv.qc.ca)

Courrier électronique : [publication@csf.gouv.qc.ca](mailto:publication@csf.gouv.qc.ca)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

ISBN : 978-2-550-62393-9 (version électronique)

© Gouvernement du Québec

## Table des matières

### Orientation 1

Modèles et comportements égalitaires . . . . .	3
1. Formation . . . . .	3
2. Profession . . . . .	4
3. Taux d'emploi . . . . .	5
4. Prévalence du travail à temps partiel . . . . .	7
5. Partage des responsabilités familiales et domestiques . . . . .	8
6. La situation des immigrées . . . . .	8

### Orientation 2

Égalité économique . . . . .	9
1. Revenus d'emploi . . . . .	9
2. Revenu disponible . . . . .	12
3. Revenus des personnes âgées . . . . .	12
4. Prestataires de l'assistance-emploi . . . . .	13
5. Faible revenu . . . . .	13

### Orientation 3

Conciliation travail-famille . . . . .	14
1. Taux d'emploi et maternité . . . . .	14
2. Soins des enfants . . . . .	14
3. Soins des personnes âgées . . . . .	14
4. Entretien ménager . . . . .	14

### Orientation 4

Soins de santé adaptés . . . . .	15
----------------------------------	----

### Orientation 5

Intégrité des femmes et sécurité . . . . .	17
--	----

### Orientation 6

Participation des femmes aux instances décisionnelles . . . . .	18
1. Politique . . . . .	18
2. Sociétés d'État . . . . .	19
3. Sociétés commerciales . . . . .	19



## Orientation 1

### Modèles et comportements égalitaires

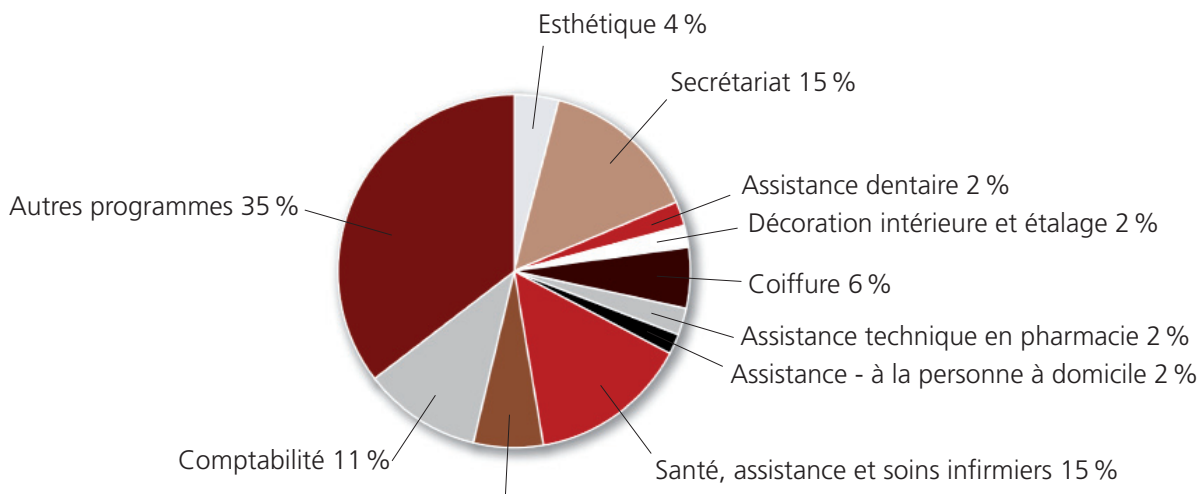
#### 1. Formation

Les choix d'études et de carrière des filles et des garçons s'inspirent des rôles traditionnels des femmes et des hommes au sein de la famille. Ainsi, à la formation professionnelle au secondaire, les 10 programmes les plus féminins attiraient, en 2008-2009, 30 056 étudiantes, soit 64,6 % des inscrites à la formation professionnelle. **Les 6 principaux programmes pour les filles sont demeurés les mêmes qu'en 2001-2002**: secrétariat, santé, assistance et soins infirmiers, comptabilité, assistance aux personnes en établissement de santé, coiffure et esthétique.

Les 10 programmes les plus masculins de la formation professionnelle attiraient, pour leur part, 24 893 étudiants ou 38 % des effectifs masculins en 2008-2009 : mécanique automobile, charpenterie-menuiserie, soudage-montage, électricité, électromécanique de systèmes automatisés en sont les principaux. En 2001-2002, les techniques d'usinage et le soutien informatique prenaient la place de la charpenterie-menuiserie et de l'électricité dans le classement des programmes attirant le plus de garçons à la formation professionnelle.

#### Répartition des femmes inscrites dans l'un des 10 programmes les plus féminins de la formation professionnelle du secondaire

46 553 étudiantes en 2008-2009  
ou 64,6 % des inscrites



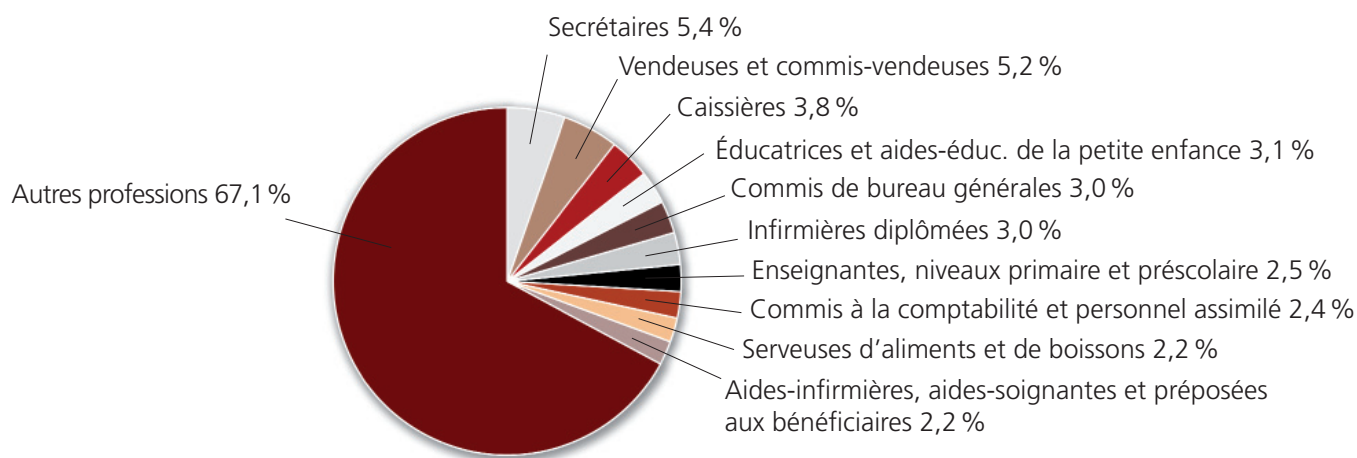
Assistance - à la personne en établissement de santé 6 %

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

## 2. Profession

Sur le marché du travail, plusieurs des 10 principales professions féminines, qui regroupent 607 800 femmes en 2006, ou 32,9 % de la population active féminine, sont associées aux rôles d'assistante, d'aidante et de soignante, dévolus traditionnellement aux femmes. En 2001, ces professions étaient exercées par 537 815 femmes (ou 32 % de la population active féminine).

### Répartition de la population active féminine en 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2006, 98 % des secrétaires sont des femmes, comme 95,9 % des éducateurs et aides éducateurs à la petite enfance, 91 % du personnel infirmier diplômé, 87,1 % des instituteurs à la maternelle et au niveau primaire, etc. Secrétaires, éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance, infirmières diplômées, infirmières auxiliaires autorisées, gardiennes d'enfants, gouvernantes et aides aux parents, esthéticiennes, électrologistes et personnel assimilé, adjointes de direction, secrétaires médicales, secrétaires juridiques et assistantes dentaires sont les 10 professions les plus féminisées en 2006.

Les 3 professions les plus fréquentes chez les femmes en 2006 sont les mêmes qu'en 2001 et qu'en 1991. Il s'agit de celles des secrétaires (sauf dans les domaines juridique et médical), des vendeuses et commis-vendeuses pour la vente au détail et des caissières. En outre, 9 des 10 professions les plus fréquentes en 2006 chez les femmes l'étaient aussi en 2001. Celle d'éducatrices et d'aide éducatrices à la petite enfance est passée du 20<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> rang tandis que celle de conductrices de machine à coudre est tombée du 9<sup>e</sup> au 24<sup>e</sup> rang.

Les 10 principales professions occupées par les femmes en 2001 et en 2006	
2001	2006
Secrétaires (sauf juridiques et médicales)	Secrétaires (sauf juridiques et médicales)
Vendeuses et commis (vente au détail)	Vendeuses et commis (vente au détail)
Caissières	Caissières
Commis de travail général de bureau	Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance
Commis à la comptabilité	Commis de bureau
Infirmières diplômées	Infirmières diplômées
Serveuses d'aliments et de boissons	Enseignantes au primaire et au préscolaire
Institutrices à la maternelle et au primaire	Commis à la comptabilité
Opératrices de machines à coudre	Serveuses d'aliments et de boissons
Aides et auxiliaires médicales	Aides infirmières, aides-soignantes et préposées aux bénéficiaires

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'exception de celles de vendeuses et de commis-vendeuses (on y recense 56,7 % de femmes), les 10 principales professions des femmes se caractérisent par des taux de féminité de la main-d'œuvre supérieurs à 75 %. Près du tiers (32,9 %) de la population active féminine se concentre dans ces 10 professions.

### 3. Taux d'emploi

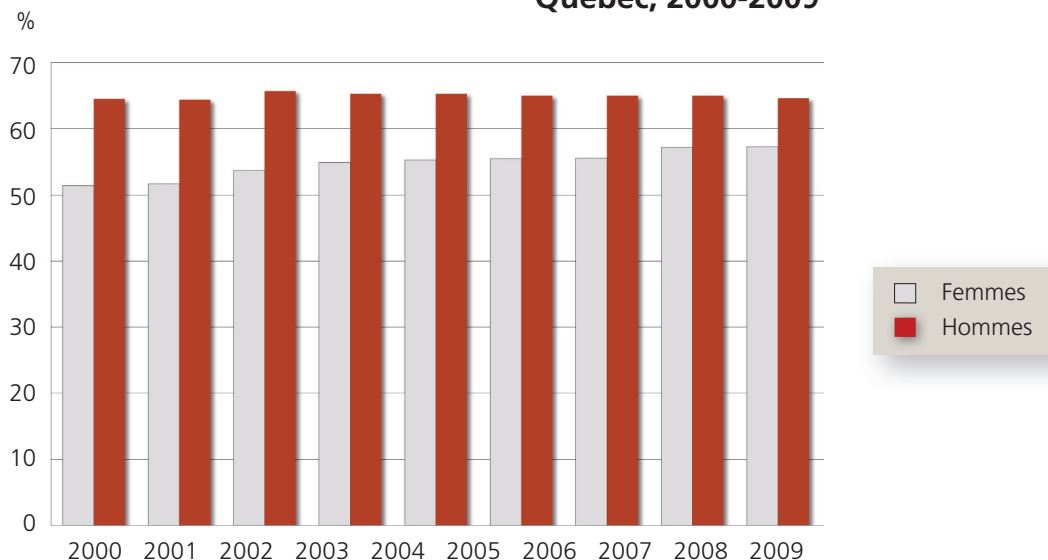
Au Québec, en 2009, la population en emploi se composait de 1 854 000 femmes et de 1 990 200 hommes. Les taux d'emploi étaient de 56,7 % pour les femmes et de 62,9 % pour les hommes. On a noté, au cours de la décennie, une augmentation importante du nombre de femmes à exercer un emploi. Le tableau suivant présente cette évolution.

Emploi total selon le sexe au Québec				
	Niveau		Taux d'emploi	
	(000)		(%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2000	1 542,0	1 860,8	51,4	64,5
2001	1 564,8	1 875,4	51,7	64,4
2002	1 637,8	1 932,1	53,7	65,7
2003	1 689,7	1 939,2	54,9	65,3
2004	1 719,1	1 961,3	55,3	65,3
2005	1 743,4	1 973,8	55,5	65,0
2006	1 767,0	1 998,5	55,6	65,0
2007	1 834,3	2 017,3	57,2	65,0
2008	1 856,7	2 024,9	57,3	64,6
2009	1 854,0	1 990,2	56,7	62,9

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 5, n° 1 et *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 6, n° 1.

En 2000, un écart de 13,1% séparait le taux d'emploi des femmes de celui des hommes. En 2009, l'écart n'était que de 6,2%. Cette baisse importante est un effet de la crise économique de 2008, laquelle a d'abord frappé les secteurs de la construction, du transport et de la fabrication, où les hommes sont fortement représentés, causant plus de pertes d'emplois chez les hommes que chez les femmes.

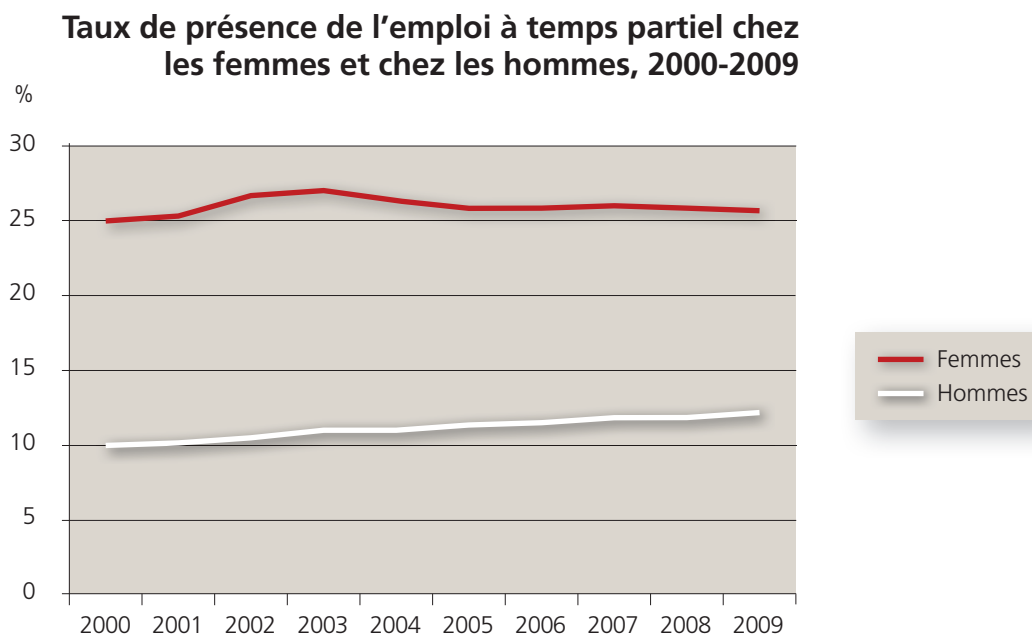
### Taux d'emploi des femmes et des hommes, Québec, 2000-2009



Sources : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 5, n° 1 et *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 6, n° 1.

#### 4. Prévalence du travail à temps partiel

Le travail à temps partiel est beaucoup plus répandu chez les femmes que chez les hommes. Ce régime de travail est celui de plus du quart des femmes en emploi et d'environ un homme en emploi sur 10. De 2000 à 2009, les proportions ont légèrement fluctué mais sont demeurées dans cet ordre de grandeur.



Sources : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 5, n° 1 et *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 6, n° 1.

Les femmes représentent environ les deux tiers de la main-d'œuvre à temps partiel. Leur part était de 67,4 % en 2000 et de 66,4 % en 2009.

Les avantages liés à l'emploi, définis par les conventions collectives, par les lois sur les normes du travail et par celles qui encadrent la sécurité sociale, favorisent nettement la main-d'œuvre à temps plein par rapport à la main-d'œuvre à temps partiel. Étant donné que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer un emploi à temps partiel, cette différence constitue un piège pour elles.

Comme l'a exposé Kathleen A. Lahey, la valeur moindre des avantages associés à l'emploi à temps partiel fait partie du calcul économique au sein des ménages. Pour bénéficier d'avantages sociaux tels que l'assurance-médicaments ou une assurance-santé supplémentaire, un ménage composé de deux petits salariés peut choisir que la ou le partenaire qui peut travailler à temps plein contre un salaire et des avantages sociaux suffisants occupe cet emploi pendant que l'autre, dont les revenus sont inférieurs, travaille à temps partiel et consacre le reste de son temps aux activités non rémunérées qui profitent à la famille. Dans le cas des chefs de famille monoparentale, il

s'avère plus facile de recourir aux programmes d'aide sociale pour obtenir l'assurance-médicaments ou d'autres avantages sociaux. « Par conséquent, conclut Lahey, l'accès plus difficile à une vaste gamme de programmes d'avantages incite encore plus les femmes qui ne peuvent pas travailler à temps plein à se tourner vers l'État ou vers une autre personne de leur famille pour assurer leur subsistance<sup>1</sup>. »

## 5. Partage des responsabilités familiales et domestiques

Les femmes et les hommes partagent leur temps productif entre les tâches domestiques et les activités professionnelles selon un schéma inspiré des visions traditionnelles<sup>2</sup>. Dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus, les hommes ont accru, entre 1998 et 2005, le temps consacré aux travaux domestiques, le faisant passer de 2,5 à 2,6 heures par jour. Dans cet intervalle, le temps consacré par les femmes aux tâches domestiques s'est maintenu à un niveau constant (4 heures par jour) tandis que le temps qu'elles allouent aux activités professionnelles passait de 3,1 à 3,4 heures. Les femmes consacraient 56,9 % de leur temps productif aux activités domestiques en 1998; cette part est descendue à 54,1 % en 2005. Les hommes ont réduit la part de leur temps productif allouée aux activités domestiques, la faisant passer de 34,7 % en 1998 à 34,2 % en 2005<sup>3</sup>.

## 6. La situation des immigrées

Sur le marché du travail, les femmes immigrées occupent une situation désavantageuse par rapport aux immigrés comme par rapport aux femmes et aux hommes nés au Canada.

Taux d'emploi et taux de chômage selon le statut d'immigré et le sexe, RMR de Montréal, 2006				
	%			
	Immigrées	Natives	Immigrés	Natifs
Taux d'emploi	54,0	63,5	69,4	73,3
Taux de chômage	11,9	5,3	10,4	6,0

Source : Statistique Canada, n° 97-562 au catalogue.

<sup>1</sup> Kathleen A. LAHEY, *Les femmes et l'emploi : abolir les entraves fiscales à leur participation au marché du travail*, Condition féminine Canada, novembre 2005, p. 22.

<sup>2</sup> On a encore tendance à considérer que le travail des femmes auprès de leur famille est « naturel », comme l'a fait remarquer le Groupe des 13 dans son bilan du plan d'action de la politique pour l'égalité (p. 15).

<sup>3</sup> Source : Enquête sociale générale de Statistique Canada. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Orientation 2

### Égalité économique

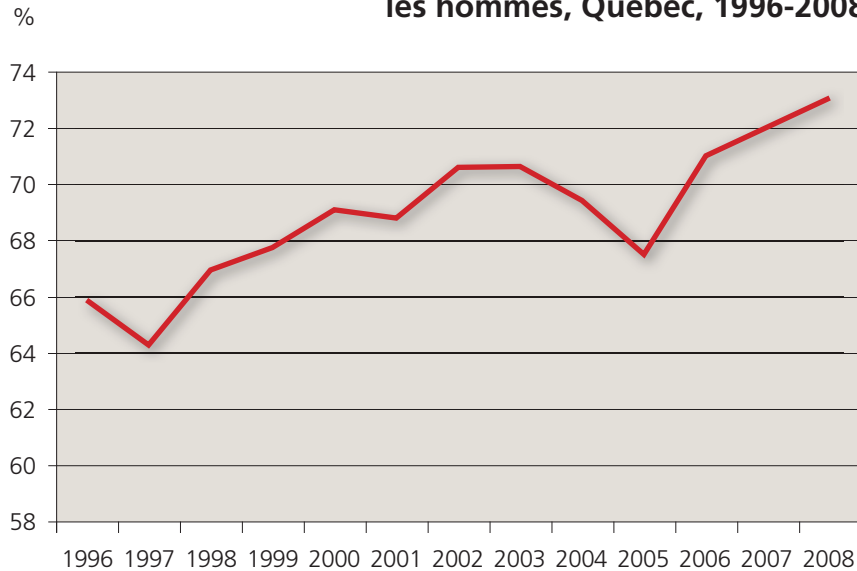
#### 1. Revenus d'emploi

On observe un écart important entre le revenu d'emploi des femmes et celui des hommes. Cet écart a certes diminué au fil des années, mais le **revenu d'emploi moyen des femmes reste encore largement inférieur à celui des hommes**. En 2008, les femmes du Québec tiraient de leur emploi rémunéré 73,1 % de ce que gagnaient les hommes en moyenne. En 2007, le rapport était de 72,1 % et en 2001, il était de 68,8 %.

Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes gagnant un revenu, Québec, 1996 à 2008			
	Femmes	Hommes	Rapport F/H
	\$		%
1996	24 068	36 505	65,9
1997	23 624	36 752	64,3
1998	24 753	36 964	67,0
1999	25 491	37 574	67,8
2000	26 574	38 466	69,1
2001	26 722	38 864	68,8
2002	27 232	38 552	70,6
2003	26 835	38 030	70,6
2004	26 875	38 726	69,4
2005	26 141	38 739	67,5
2006	27 242	38 358	71,0
2007	27 781	38 515	72,1
2008	28 227	38 638	73,1

Source: Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Compilation: Institut de la statistique du Québec.

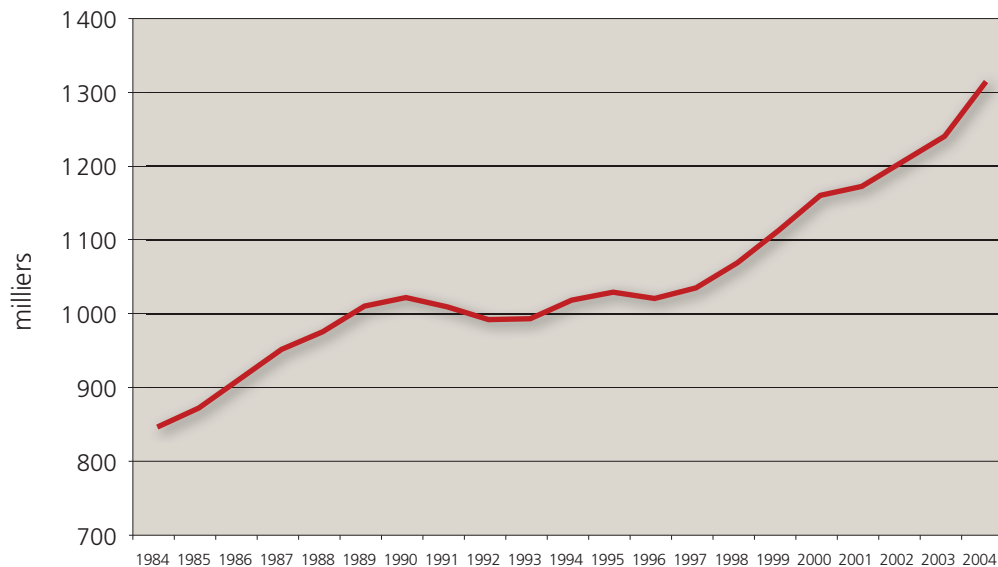
### Rapport de revenus d'emploi entre les femmes et les hommes, Québec, 1996-2008



Le rapport entre les revenus d'emploi des femmes et des hommes ne suit pas une trajectoire toujours ascendante

Le rapport des revenus d'emploi n'évolue pas suivant une trajectoire ascendante puisqu'il dépend de la conjoncture économique, étant lié à la proportion de femmes travaillant à temps plein. Le graphique suivant illustre une hausse générale du nombre de femmes travaillant à temps plein, ponctuée de deux périodes de recul. On voit que ces périodes de recul du nombre de femmes travaillant à temps plein (récessions du début des années 1990 et de 1996) précèdent celles de la baisse des revenus d'emploi des femmes.

### Emploi des femmes à temps plein, Québec, 1984-2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Même si l'on ne considère que les personnes qui travaillent à temps plein toute l'année, un écart important persiste entre le revenu d'emploi moyen des femmes et celui des hommes. En 2008, les femmes gagnaient, à ce régime de travail, 40 600 \$ par an, soit 79,1 % des gains des hommes qui, travaillant à temps plein toute l'année, touchaient 51 300 \$. En 2001, le rapport était de 78,9 %.

Revenu d'emploi annuel des personnes travaillant à temps plein toute l'année, Québec, 2001-2008			
	Femmes	Hommes	Rapport (F/H)
	\$		%
2001	40 800	51 700	78,9
2002	39 400	52 200	75,5
2003	39 300	51 500	76,3
2004	39 800	52 800	75,4
2005	37 900	52 900	71,6
2006	40 200	51 800	77,6
2007	40 100	52 600	76,2
2008	40 600	51 300	79,1

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 6, n° 2, tableau 2.92.

## 2. Revenu disponible

Le rapport entre le revenu disponible (incluant impôt sur le revenu et transferts) des femmes et celui des hommes s'est accru par moins de 6 points de pourcentage entre 2001 et 2008. On y dénote toutefois l'effet correcteur des impôts et des transferts. En 2001, le revenu disponible des femmes s'élevait à 18 584 \$ (dollars courants) et représentait 69 % de celui des hommes; en 2007, il était de 24 244 \$ et correspondait à 78,4 % de celui des hommes et, en 2008, avec un revenu disponible 24 244 \$ pour les femmes, le rapport est redescendu à 75,9 %.

Revenu disponible des femmes et des hommes			
	Revenu en dollars courants		
	Femmes	Hommes	Rapport (F/H)
	\$		%
1996	14 593	22 023	66,3
1997	14 553	22 220	65,5
1998	15 462	22 633	68,3
1999	16 249	24 020	67,6
2000	17 310	25 181	68,7
2001	18 584	26 918	69,0
2002	19 393	27 687	70,0
2003	19 912	28 109	70,8
2004	20 762	29 640	70,0
2005	21 262	29 641	71,7
2006	22 840	30 244	75,5
2007	24 244	30 940	78,4
2008	24 549	32 354	75,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## 3. Revenus des personnes âgées

Les revenus d'emploi moins élevés que perçoivent les femmes et leurs parcours professionnels moins linéaires que ceux des hommes ont des répercussions négatives sur leurs revenus à la retraite. Le rapport entre les revenus disponibles des femmes et des hommes âgés de 65 ans et plus, qui était de 68 % en 2001, est monté à 80 % en 2006 et à 82,2 % en 2007 (Source : Institut de la statistique du Québec, *Données sociales du Québec, édition 2009*, p. 145).

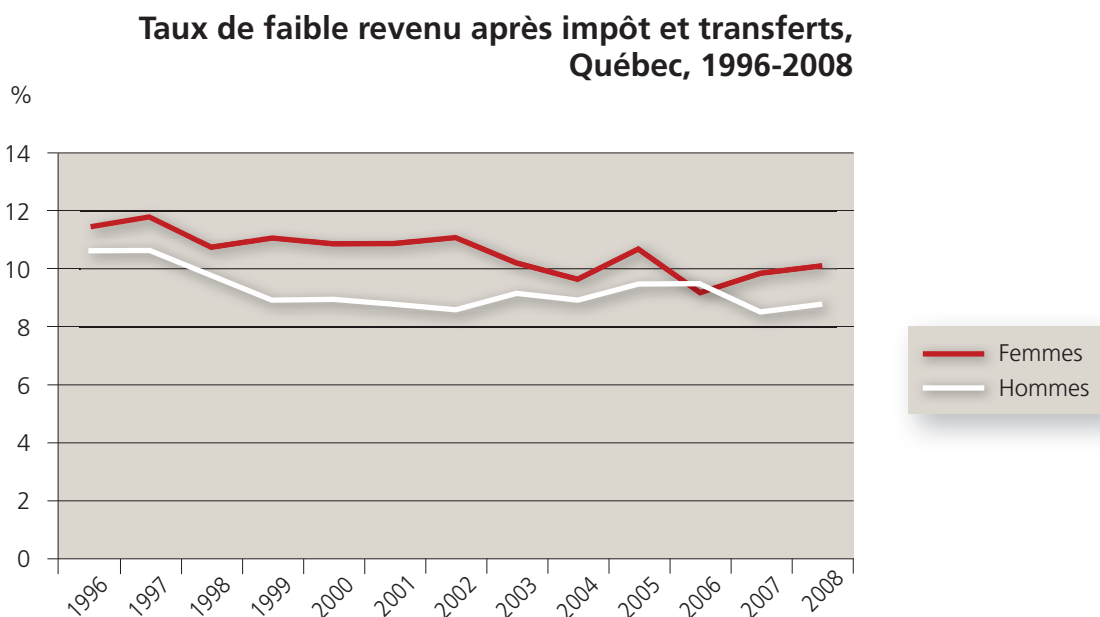
#### 4. Prestataires de l'assistance-emploi

La proportion des femmes parmi les adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours a poursuivi sa baisse au cours de la dernière décennie, le nombre de femmes prestataires diminuant toujours plus rapidement que celui des hommes. En décembre 2001, on comptait 207 817 femmes prestataires du programme d'assistance-emploi. Elles représentaient alors 50,9 % des adultes prestataires. En décembre 2010, elles étaient 176 691 et leur proportion était tombée à 48,2 % (Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Rapport statistique sur les prestataires du programme d'assistance-emploi*, décembre 2001 et *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, décembre 2010).

Parmi les prestataires du programme d'aide sociale, les femmes représentent, en décembre 2010, 39 % de la clientèle sans contraintes et 62,7 % de celle avec contraintes temporaires. Quant au programme de solidarité sociale, 47,9 % de ses prestataires aux prises avec des contraintes sévères sont des femmes. En décembre 2001, les femmes représentaient 42 % de la clientèle sans contraintes, 67,9 % de celle avec contraintes temporaires et 49,8 % des prestataires du programme de solidarité sociale aux prises avec des contraintes sévères.

#### 5. Faible revenu

La prévalence du faible revenu après impôt, en baisse depuis 1996, est plus grande en général chez les femmes que chez les hommes. De 2001 à 2008, on n'a vu qu'une fois (en 2006) la probabilité, pour un homme, de vivre sous le seuil de faible revenu excéder la probabilité correspondante pour les femmes.



Source : Institut de la statistique du Québec, *Données sociales du Québec*, édition 2009, p. 165.

## Orientation 3

### Conciliation travail-famille

#### 1. Taux d'emploi et maternité

Le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 44 ans est lié à l'âge de leur enfant le plus jeune. En 2009, 73,8 % des femmes de ce groupe d'âge qui avaient un enfant d'âge préscolaire (moins de 6 ans) exerçaient un emploi rémunéré, tandis que la proportion était de 81,6 % chez les mères d'un enfant âgé de 6 à 17 ans. La situation s'est améliorée depuis 2001 puisque 67,5 % des mères d'un enfant d'âge préscolaire et 74 % de celles dont les enfants étaient tous plus âgés exerçaient alors un emploi rémunéré<sup>4</sup>.

#### 2. Soins des enfants

Les mères consacrent plus de temps aux soins des enfants que les pères. En 2006, dans la population âgée de 25 à 54 ans, plus de la moitié des hommes (50,9 %) ne consacrent aucun temps aux soins des enfants, comme 42,2 % des femmes. Par contre, plus du tiers des femmes (34,1 %) consacraient 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants, ce qui était le cas de 21 % des hommes seulement. Entre ces deux extrêmes, 23 % des femmes et 28 % des hommes passaient moins de 15 heures à s'occuper des enfants<sup>5</sup>.

#### 3. Soins des personnes âgées

Les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux soins ou à l'aide aux personnes proches âgées. En 2006, près du quart (23,3 %) des femmes âgées de 25 à 54 ans ont consacré du temps à de telles activités contre 16,8 % des hommes du même âge.

#### 4. Entretien ménager

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à consacrer 15 heures ou plus par semaine à l'entretien ménager. Dans la population âgée de 25 à 54 ans c'est, en 2006, le cas de 41,3 % des femmes et de 19 % des hommes. *A contrario*, les hommes sont plus nombreux à n'effectuer aucun entretien ménager (9 % contre 3,6 % des femmes) ou à y passer moins de 5 heures chaque semaine (33,3 % des hommes contre 16,9 % des femmes).

---

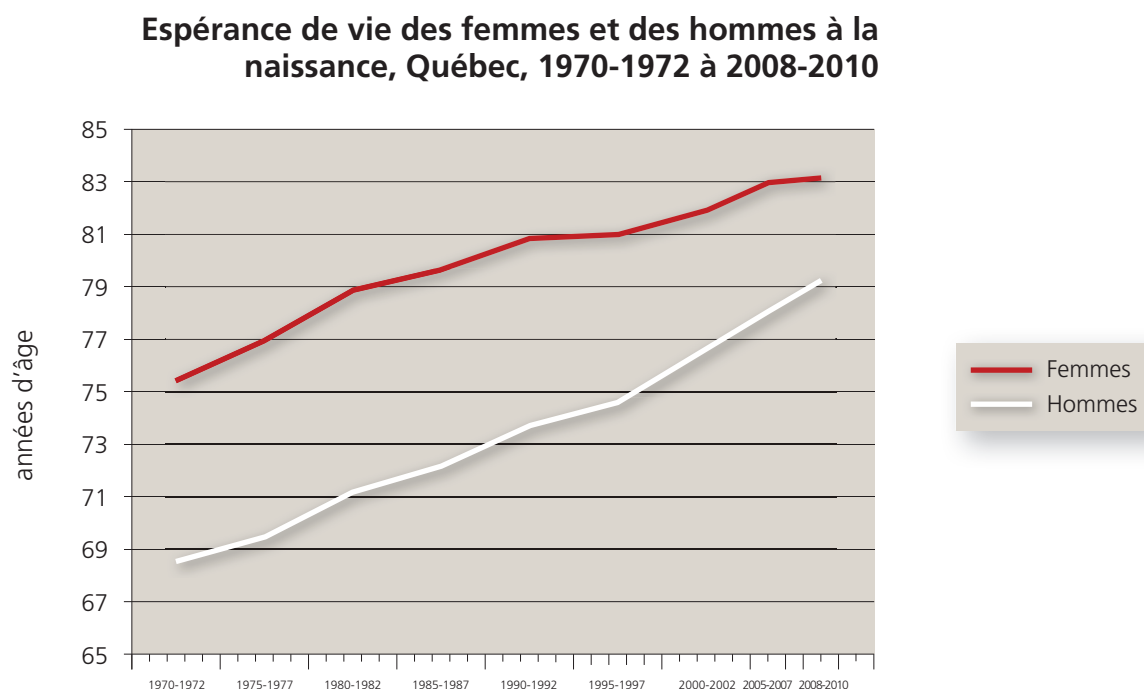
<sup>4</sup> Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail*, vol. 6 n° 1, p. 125.

<sup>5</sup> Source: Statistique Canada, Recensement de 2006.

## Orientation 4

### Soins de santé adaptés

L'espérance de vie des femmes et des hommes augmente continuellement et l'écart entre les sexes à ce chapitre s'est rétréci. En 2006-2008, les femmes vivent en moyenne près de 8 années de plus qu'en 1970-1972 et les hommes, plus de 10 ans.



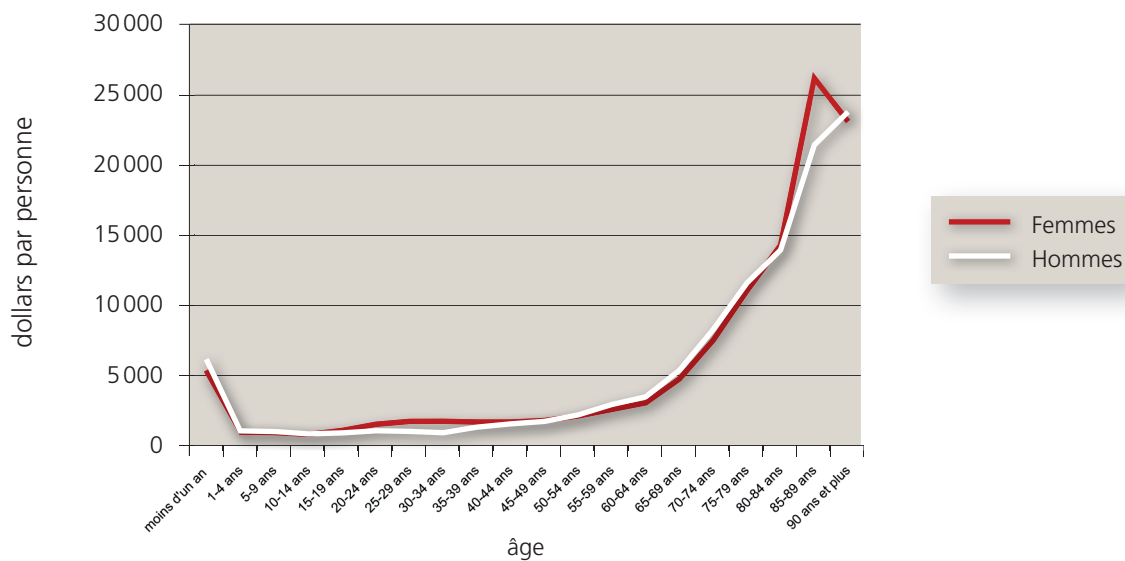
Source : Institut de la statistique du Québec.

Les femmes sont des alliées du système public de santé en raison des responsabilités qu'elles assument au quotidien dans la famille. Elles forment, de plus, la majorité des personnes qui portent assistance à leurs proches lorsque ceux-ci sont malades ou en perte d'autonomie et plusieurs d'entre elles sont forcées de sacrifier leur activité rémunérée quand les services offerts par la collectivité sont insuffisants ou réduits.

Les femmes sont usagères du système de santé et elles ont des besoins qui leur sont propres. Elles privilégient, davantage que les hommes, l'approche préventive en santé et leur système reproducteur ainsi que leur longévité dictent leurs besoins en matière de soins. En outre, la population féminine dispose, en moyenne, de ressources financières inférieures à celles de la population masculine, et ce, dans toutes les tranches d'âge. On comprend alors sans peine que les femmes éprouveraient plus de difficulté que les hommes à satisfaire leurs besoins et ceux de leurs proches en soins de santé si la capacité de payer devait entrer en ligne de compte pour l'accès aux soins.

C'est durant leur vie reproductive et au cours de leurs années de vieillesse que les femmes ont le plus recours aux soins de santé. Le graphique suivant montre d'ailleurs que les dépenses publiques de santé encourues par personne, pour les femmes, sont supérieures à celles encourues pour les hommes, aux âges correspondant à ces périodes. Autrement, les dépenses de santé effectuées pour les hommes excèdent celles engagées pour les femmes.

### Dépenses publiques de santé selon l'âge et le sexe des patients, Québec, 2008



Source : Institut canadien d'information sur la santé, *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2010*, Ottawa, 2010, p. 157.

## Orientation 5

### Intégrité des femmes et sécurité

Le Conseil du statut de la femme ne dispose pas des données lui permettant de suivre l'évolution de l'atteinte à l'intégrité physique des femmes. Les statistiques du ministère de la Sécurité publique nous révèlent toutefois que, dans les cas d'infractions sexuelles, les victimes sont à 82 % de sexe féminin et que 97 % des auteurs présumés sont des hommes (données de 2007).

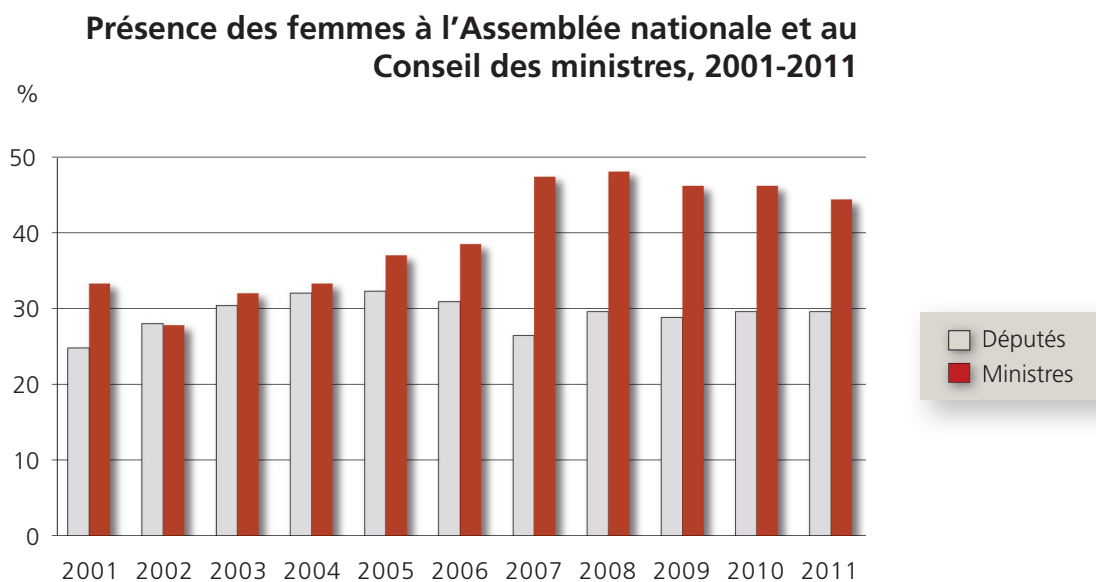
## Orientation 6

### Participation des femmes aux instances décisionnelles

#### 1. Politique

La présence des femmes à l'Assemblée nationale évolue lentement. En 2001, 31 femmes siégeaient parmi les 125 élus (taux de féminité : 24,8 %) et en 2010, elles sont 37 sur 125 (taux de féminité : 29,6 %).

La proportion de femmes au Conseil des ministres dépend du nombre de femmes élues, mais aussi des choix des premiers ministres. Le taux de féminité du Conseil des ministres est passé de 33,3 % en 2001 à 44,4 % en 2011, après avoir connu un sommet de 48,1 % en 2008.



Source : Site Internet de l'Assemblée nationale. Compilation : Conseil du statut de la femme.

En politique municipale, les avancées des femmes sont plus lentes encore. À la suite des élections municipales de novembre 2009, 16 % des maires étaient des femmes comme 29,2 % des conseillers municipaux.

## 2. Sociétés d'État

À la gouvernance des sociétés d'État, on a constaté une nette amélioration du portrait d'ensemble, depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, en décembre 2006. Cette loi requiert que « les conseils d'administration soient, pour l'ensemble des sociétés (d'État), constitués à parts égales de femmes et d'hommes à compter du 14 décembre 2011 ». Alors que les 24 sociétés visées par la Loi ne faisaient place, en décembre 2006, qu'à 31,1 % de femmes parmi les membres de leurs conseils d'administration, ces conseils comptent (septembre 2010) 45,4 % d'administratrices. Cette croissance prouve que les femmes expérimentées et compétentes ne manquent pas et qu'elles sont prêtes à participer aux conseils d'administration des grandes sociétés.

## 3. Sociétés commerciales

À propos des sociétés commerciales, le Conseil a mené une enquête auprès des 100 principaux employeurs privés du Québec pour connaître la place qu'on y fait aux administratrices. On compte, en 2008, 15,8 % de femmes dans les conseils d'administration des 100 géants. Plus d'un géant sur quatre (28 %) confie sa gouvernance à un conseil d'administration exclusivement masculin.

L'ouverture aux administratrices varie selon le secteur et on y dénote une vision stéréotypée des rapports sociaux de sexe. Parmi les secteurs les plus ouverts aux femmes, on trouve ceux qui produisent des biens ou des services dans le prolongement des rôles d'éducatrice, d'aidante et de soignante : soins de santé et services sociaux; fabrication d'aliments, boissons, vêtements et chaussures; commerce de détail.

Le Conseil a étudié la situation dans les entreprises qui investissent dans la recherche-développement (R-D). Il ressort que les femmes sont un plus nombreuses à siéger comme administratrices des établissements qui investissent en R-D que chez les géants de l'industrie. Elles représentent, en 2009, 16,6 % des membres de ces conseils. En outre, la proportion de femmes parmi les membres des conseils d'administration varie beaucoup d'une région à l'autre, les régions centrales étant les championnes et les régions périphériques se montrant plutôt fermées aux administratrices (à l'exception du Bas-Saint-Laurent).

